



Commission des Arbitres



PROCÈS-VERBAL N° 09

Arbitre en réserve week-end du 06 et 07 octobre :

- D1 : Tena Fabien
- D3 : Pinto Patrick

COURRIERS DES ARBITRES

- DIF Ouadeh : Lu et noté
- ZERGIT Mohamed:Lu et noté
- FALAISE Mathias : Lu et noté
- LE JEUNE Alan : Changement d'adresse postale, lu et noté
- VIOUGEAS Vincent : Reçu certificat médical, lu et noté
- NAFFAH Samir : Reçu certificat médical, lu et noté
- BOUAFFAR Mattheo: Reçu certificat médical, lu et noté
- MOUSSIÈRE Tim : Lu et noté
- HARRACHE Abdelkarim : Lu et noté
- PRADON Bastien : Lu et noté
- GRASSET Guillaume : Lu et noté
- PARTAMIAN Rémi : Rapport à envoyer à « discipline@drome-ardeche.fff.fr »
- CHAVES Hugo : Lu et noté, concerne la ligue Auvergne Rhône Alpes
- CALATAYUD Renaud : Réponse faite par M Jean-Marie PION
- NAICH Mostafa : Rapport disciplinaire reçu mais celui-ci doit être envoyé uniquement à l'adresse officielle de la commission de discipline : « discipline@drome-ardeche.fff.fr »

COURRIERS DES CLUBS

- AS St Julien en Chalençon : Demande d'arbitre en D5, votre demande sera exaucée selon la disponibilité de notre effectif
- AS Peyrinoise : Demande d'arbitre en D5, votre demande sera exaucée selon la disponibilité de notre effectif
- Interclubs BBRM : Demande d'arbitre en D5, votre demande sera exaucée selon la disponibilité de notre effectif
- US Montélimar : Demande d'intervention d'une information sur l'arbitrage en U15, lu et noté, M. Roland VIALLET (CTDA) assurera cette intervention le mercredi 07 novembre 2018 comme convenu
- AS du Dolon : Demande d'arbitre en D4 et D5 à domicile, votre demande sera exaucée selon la disponibilité de notre effectif

FORMATION DES ARBITRES-ASSISTANTS AGREES LIGUE ET DISTRICT

La Commission de District de l'Arbitrage vous informe que la réunion annuelle de formation des arbitres-assistants agréés Ligue et District aura lieu le samedi 29 septembre 2018 à GUILHERAND-GRANGES.

Rendez-vous à 8h15 très précises (stade des Combes). La réunion prendra fin à 13h30.

Se munir d'une tenue sportive (short, chaussettes, chaussures de foot, maillot.....) ainsi que le matériel prise de note. La présence à cette demi-journée de formation est **OBLIGATOIRE**.

Par ailleurs, tous les arbitres centraux qui manifestent un intérêt pour la fonction d'arbitre-assistant peuvent assister à cette matinée de formation.

Ordre du jour :

- Atelier technique et physique
- Point technique (signalisation, vidéo DTA...)
- Questionnaire des connaissances théoriques (Q.C.M.)
- Parole aux arbitres assistants

LISTE DES ARBITRES ASSISTANTS CONVOQUÉS

| | | |
|------------|--------------|----------------------|
| AIT BTAL | NAJIM | District Assistant 1 |
| AROUI | HAMOUDA | District Assistant 1 |
| AYDIN | AYDIN | District Assistant 1 |
| BENOIT | CHRISTOPHE | District Assistant 1 |
| COLISSON | ARTHUR | District Assistant 1 |
| GRASSET | GUILLAUME | District Assistant 1 |
| GRUAU | CHRISTOPHE | District Assistant 1 |
| PARTAMIAN | REMI | District Assistant 1 |
| PRADON | BASTIEN | District Assistant 1 |
| ROUBI | FREDERIC | District Assistant 1 |
| TOURELLE | CYRILLE | District Assistant 1 |
| ZERGIT | MOHAMED | District Assistant 1 |
| ASTIER | ANTOINE | District Assistant 2 |
| BASKAL | SULYMAN | District Assistant 2 |
| CLEMONT | JEAN MATHIEU | District Assistant 2 |
| DA SILVA | PATRICE | District Assistant 2 |
| ELAKHMAIRI | MUSTAPHA | District Assistant 2 |
| GALOYAN | ARTHUR | District Assistant 2 |
| LE JEUNE | ALAN | District Assistant 2 |
| LEBON | FLORIAN | District Assistant 2 |
| LOMBARD | LOIC | District Assistant 2 |
| MARMEY | ISABELLE | District Assistant 2 |
| MILHES | NICOLAS | District Assistant 2 |
| MONTAGNON | NOEMIE | District Assistant 2 |
| SABOUR | AZEDDINE | District Assistant 2 |
| SI MERABET | BRAHIM | District Assistant 2 |
| YANIK | NAZMI | District Assistant 2 |

FORMATION ELITE

La Commission de District de l'Arbitrage vous informe qu'une formation Ligue (nouvelle version) est programmée au siège du District Drôme-Ardèche de Football.

Tous les jeunes arbitres qui officient en seniors D1-D2-D3 ou AA, U17 et/ou U19 peuvent faire acte de candidature jusqu'au lundi 24 septembre 2018 (délai de rigueur) en envoyant un mail à l'adresse suivante :

roland.viallet@drome-ardeche@fff.fr

Toutes les candidatures seront ensuite étudiées et validées par le bureau de la C.D.A.

Pour information, une réunion de présentation de cette formation aura lieu le vendredi 28 septembre 2018 à 19h15 au siège du District Drôme-Ardèche de Football.

COMMUNIQUE A L'ATTENTION DES CLUBS ET DES ARBITRES ADULTES ET JEUNES FEUILLE DE REMBOURSEMENT DES FRAIS D'ARBITRAGE

A compter de cette saison sportive, une nouvelle procédure de remboursement des frais d'arbitrage est mise en place pour l'ensemble des compétitions organisées par le District Drôme-Ardèche de Football.

De ce fait, la commission de district de l'arbitrage demande à tous les arbitres adultes et jeunes, de respecter scrupuleusement les 2 points indiqués ci-dessous :

- Utiliser **UNIQUEMENT** la feuille de remboursement qui sera distribuée lors de l'assemblée générale des arbitres et envoyée aux clubs via leur adresse mail.
- Présenter **OBLIGATOIREMENT** cette feuille de remboursement dûment complétée au club lors de chaque rencontre.

Pour information, la feuille de remboursement des frais d'arbitrage est téléchargeable sur le site internet du District dans la rubrique « documents ».

En cas de non présentation de ce document, le club ne remboursera pas les frais d'arbitrage.

INFORMATIONS RAPPORTS DISCIPLINAIRES

ATTENTION : A partir du lundi 10 septembre 2018, **tout Rapport concernant la Commission de Discipline** doit être envoyé **dans les 48 Heures** uniquement à la d'adresse ci-dessous :

discipline@drome-ardeche.fff.fr

Y compris lorsque que vous mettez un carton rouge à la suite de deux cartons jaunes ainsi que lorsque vous mettez un éducateur ou toute personne du banc de touche derrière la main courant c'est-à-dire l'expulser

INFORMATIONS INDISPONIBILITES

RAPPEL : Les indisponibilités sur votre compte My FFF sont prises en compte au plus tard 15 jours avant la rencontre.

Toutes correspondances ayant un rapport avec la Commission Départementale de l'Arbitrage doit être faite sur la boîte mail de la CDA : arbitres@drome-ardeche.fff.fr et uniquement sur cette adresse et pas l'adresse général du district.

LE FOOTBALL ET SES REGLES EDITION 2019

La Commission de District de l'Arbitrage vous informe que le livre « le Football et ses règles » édition 2019 est disponible.

Pour toute commande, merci de bien vouloir vous rapprocher de Roland VIALLET, Conseiller Technique Départemental en Arbitrage – 06-15-60-01-54 ou 04-75-81-36-43 ou par mail à l'adresse suivante : roland.viallet@drome-ardeche.fff.fr

Le montant du livre est fixé à 28€ (*chèque à établir à l'ordre du District Drôme-Ardèche de Football*).

La CDA remercie la Municipalité pour le prêt des installations sportives pour le rattrapage de l'A.G. du 17 septembre dernier.

Le Président
Nicolas BRUNEL

Le secrétaire
Jean Baptiste RIPERT